





Compte Rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Réseau hydrographique des affluents de la Midouze FR7200722 qui a eu lieu le 13 mars 2024 à Saint-Yaguen

Personnes présentes

BAERENZUNG Laurie Syndicat Adour Midouze

BARBEAU Christelle DDTM des Landes

BARRERE Dominique OFB 40

BEYRIS Maryline Région Nouvelle-Aquitaine

BOSSAERT Lou-Ann (stagiaire) FDPPMA 40
BRIGNONE Anaïs Landes Nature
CANTEGREIL Isabelle Pays Morcenais

DESTOUESSE Mathieu Région Nouvelle-Aquitaine

ESCARPIT Marion FDPPMA 40 GOUAUX Mélanie Aqualande

KRUZYNSKI Bernard MDM Agglomération

LABORDE Hélène CD40

LABORDE Jean-Paul Fédération des Chasseurs des Landes

LAPORTE Sylviane Midouze Nature

LECRENAIS Anaïs IZCO TP - Groupe Roy

LEMOINE Suzy Landes Nature
MARUEJOULS Lalie Institution Adour

MERIEAU-TARIS Terry CNPF Nouvelle-Aquitaine

REMY Julienne Mairie d'Ygos

TOPALOV Mairie St Martin d'Oney

Personnes excusées

BATS Astrid Agglo MDM HERRERO Mairie Estigarde

JACQUIER Bertrand CAUE 40 MARTIN Céline DREAL

NOLIBOIS Mairie Audon

<u>Introduction</u>

Madame Maryline BEYRIS, élue régionale désignée présidente de ce comité de pilotage introduit la réunion.

Contexte

Mathieu DESTOUESSE, gestionnaire de sites en charge du 40 et du 64 à la Région Nouvelle Aquitaine (antenne de Pau), présente le transfert des missions de l'Etat à la Région en précisant que Natura 2000 n'est pas une mise sous cloche mais au contraire un encouragement à faire évoluer les pratiques pour qu'elles soient favorables à la biodiversité animale et végétale. La Région NA mobilise un budget de 8 millions d'euros pour cela.







Mme Sylviane LAPORTE représentante du SYSSO au Conseil d'Administration de Landes Nature et Présidente de l'association locale Midouze Nature intervient pour soulever un point juridique important à savoir que le CNPF s'appuie sur un mauvais périmètre car l'arrêté de mise à jour du périmètre n'est toujours pas redescendu de la Commission européenne.

Suzy LEMOINE, animatrice Natura 2000, rappelle le descriptif et les enjeux du site à savoir que ce site a été initialement pour la préservation du Vison d'Europe, qu'il est caractérisé par les cours d'eau et leur forêt galerie, qu'il fait en surface 3 600 hectares (plus de 300 km de cours d'eau), qu'il possède 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires et 18 espèces d'intérêt communautaire.

Volet Communication

Le site internet a été remodelé mais doit encore être mis à jour.

Laurie BAERENZUNG, technicienne rivière au Syndicat Adour Midouze fait part de la sortie grand public organisée à Ousse-Suzan au niveau d'une aulnaie marécageuse, dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides qui a compté une quinzaine de personnes.

Volet Evaluation des incidences

Les animateurs rappellent qu'ils peuvent fournir gratuitement des données naturalistes aux porteurs de projet et qu'il faut privilégier une rencontre en amont du projet afin de détecter le plus tôt possible les points qui pourraient être bloquants pour un projet soumis à évaluation des incidences.

Les animateurs sont intervenus pour un projet de coupe d'amélioration à Retjons, pour des trails, pour la création d'un sentier sur la commune de St Pierre du Mont, etc.

L'élu de Brocas regrette que de petits ruisseaux ne soient pas classés en Natura 2000. Il déplore sur sa commune une coupe de ripisylve. Il est rappelé que c'est le code forestier qui s'applique sur ces zones et qu'en zone Natura 2000 il n'y a pas de restrictions de coupes en dessous de 5 hectares. Les coupes rases de ripisylve ont un impact très négatif sur la vie des cours d'eau. Les élus sont démunis car dans les cas où il n'y a pas de plans simples de gestion, ils ne peuvent pas agir contre ces coupes.

Il est proposé de faire un atelier/groupe de travail sur les impacts des travaux forestiers pour sensibiliser les entreprises forestières.

Volet révision du périmètre

Le comité de pilotage avait décidé lors du dernier COPIL de travailler à la concertation pour réviser le périmètre qui comporte des incohérences au niveau hydraulique (discontinuités et manque au niveau des têtes de bassins versants principalement). Quelques communes ont été concertées mais il en reste encore à rencontrer, le CNPF également. Il ressort de ces premiers échanges qu'il faudra faire beaucoup de communication auprès des propriétaires si cette révision se fait. Dans tous les cas, il y aura une consultation des collectivités.

Mme LAPORTE précise que l'augmentation du périmètre va susciter beaucoup d'oppositions. La modification va entrainer de devoir consulter de nouveau les communes. Elle s'interroge sur la pertinence de la démarche dans un contexte où la France est endettée et sur le bénéfice qui en ressortira pour la biodiversité.

La Région NA ajoute que la modification du périmètre va nécessiter la réalisation de diagnostics et que ce n'est pas dans cette dernière tranche de marché que ce travail pourra se faire. Elle propose de revoir







ce sujet au prochain comité de pilotage. En tous cas, il faut garder à l'esprit qu'il est plus facile d'augmenter un périmètre que de le réduire. Toutes les suppressions doivent être justifiées.

Le travail n'est pas suffisamment avancé pour acter la demande de révision. Il est de nouveau soumis au vote des membres présents du COPIL la demande de continuer à travailler sur ce dossier. La proposition est adoptée par le COPIL sauf une voix, Madame LAPORTE vote contre.

Volet Amélioration des connaissances

Etude sur les coléoptères saproxyliques de la hêtraie de la Douze à Roquefort

Le Hêtre est une essence montagnarde, très peu présente en plaine. Le microclimat présent au niveau des gorges calcaires de Roquefort rend sa présence possible. Cette étude a été financée dans le cadre d'un appel à projet « suivis scientifiques » mené par la DREAL qui a duré 3 années (2020 à 2022).

Les Coléoptères saproxyliques sont ceux qui utilisent le bois mort dans leur cycle de vie. Il existe très peu d'étude de ce genre à l'échelle nationale. L'objectif de l'étude était de détecter des espèces de la Directive Habitat et de faire un état de lieux initial.

L'étude a permis de valider la présence de 22 espèces déterminantes ZNIEFF, 5 espèces sont quasi menacées sur la liste Rouge européenne et découverte d'une nouvelle espèce pour la Région Nouvelle-Aquitaine : Biphyllus frater.

• Inventaire de la cistude d'Europe en 2024

Une stagiaire va effectuer ce travail pendant 4 mois. Il y a peu de connaissance sur cette espèce sur le site. Un protocole de suivi, déjà expérimenté sur d'autres sites Natura 2000, va être mis en œuvre. Il a pour objectif faire un état des lieux des populations sur le site et de faire une veille sur la tortue de Floride, espèce exotique et envahissante.

Volet MAEC

Landes Nature expose que les crédits pour financer les MAEC ne sont pas suffisants et seront en diminution pour les campagnes à venir. La Région NA a déjà fait remonter que le budget alloué est insuffisant par rapport aux besoins. Les enveloppes sont débattues en Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) et les élus y sont très investis.

Le COPIL approuve à l'unanimité la réalisation de l'animation des MAEC 2024 par Landes Nature.

Volet Contrats Natura 2000

L'animatrice présente les contrats qui sont terminés et ceux en cours. Un propriétaire forestier est intéressé par un contrat bois sénescent sur des parcelles en bordure de cours d'eau pour 2024.

La séance est levée à 15h30 et il s'en suit une visite du contrat Natura 2000 porté par la Fédération des Chasseurs des Landes sur le marais du Los par Jean-Paul LABORDE. L'entrepreneur Christophe LAFITTE de l'entreprise SLAT est présent pour faire une démonstration de sa machine amphibie.